



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÉDURE DU CONTRÔLE DES STRUCTURES AGRICOLES

Publicité des demandes d'autorisation d'exploiter
Conformément à l'article R.331-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Pour toute information sur ces demandes, contacter la Direction départementale des territoires au 05 49 06 89 78 ou 76

Publication du : **29/03/2024**

Date limite pour un dépôt d'une candidature concurrente aux demandes ci-dessous : **29/05/2024**

Canton du siège de l'exploitant libérant les terres	Demandeur de l'autorisation d'exploiter	Associés demandeur si société	Surfaces demandées en ha	Communes où se situent les surfaces demandées (+ territoire ex-communes fusionnées)	Propriétaires	Observations sur la demande (si cas particulier)	Date d'enregistrement de la demande complète
VAL DE THOUET	EARL Babu Jean-Noël	BABU Jean-Noël	83,77	Saint-Léger-de-Montbrun, Saint-Martin-de-Mâcon, Tourtenay, Curçay-sur-Dive (86)	M. GUBERT Allain 1, rue du Stade 79100 Saint-Martin-de-Mâcon		12/03/2024